

DR. WILLIAM L. PIERCE

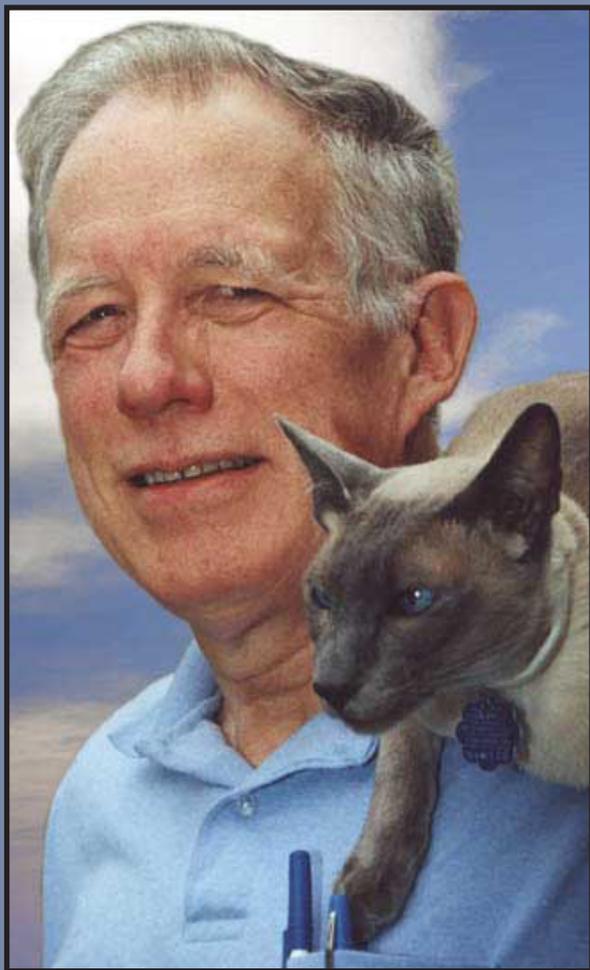
Traduction de Lucien Relith

LE PORT D'ARMES
ALLEMAGNE 1928-1945



Arthur Kampf - *Le Feu apprivoisé* ; 1930

THE SAVOISIEN



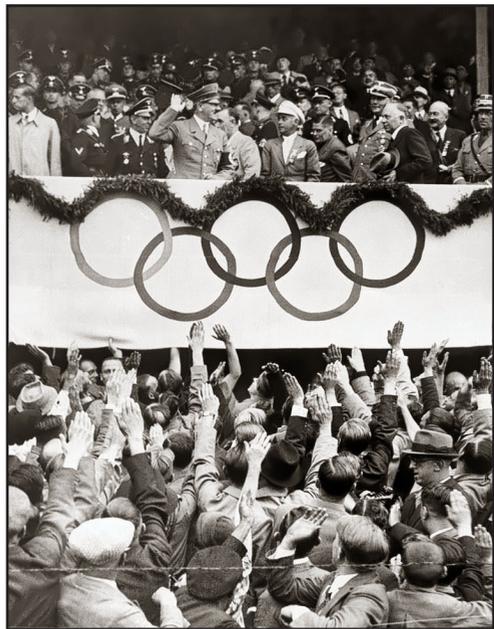
Dr. William Luther PIERCE avec Hadley
Merci d'avoir encore été avec moi aujourd'hui.

Le port d'armes

ALLEMAGNE 1928-1945

Il existe un lieu commun, parmi les défenseurs du second amendement de la constitution américaine, selon lequel le gouvernement national-socialiste de l'Allemagne d'Hitler ne permit pas la possession privée des armes à feu. Les États totalitaires, ont-ils appris dans les cours d'éducation civique de leurs lycées, ne font pas confiance à leurs citoyens et craignent de leur permettre de détenir des armes à feu. C'est pourquoi on entend souvent dire :

« Tu sais, la première chose que les nazis ont faite quand ils sont arrivés au pouvoir, ça a été de rendre le port



1936 - Lors des Jeux Olympiques Berlin en Allemagne ; Adolf Hitler, sans protection est salué par son peuple.

d'armes illégal » ou « *La première chose qu'Hitler a faite en Allemagne, ça a été de confisquer tous les flingues* ».

On peut comprendre pourquoi beaucoup de propriétaires d'armes américains veulent croire à cela. Ils voient dans les efforts actuels de leur propre gouvernement pour leur retirer le droit de posséder et de porter des armes la limitation d'un élément essentiel de leur liberté et un pas vers la tyrannie ; ils souhaitent associer ceux qui en veulent à leurs armes à ce qu'il y a de plus négatif. Adolf Hitler a été diabolisé continuellement pendant les 60 dernières années par les mass-media américains, et on peut être sûr qu'aucun homme politique, aucun membre du gouvernement ne voudrait être comparé avec lui. Si la campagne en faveur de la confiscation des armes peut être présentée de manière convaincante comme quelque chose qu'Hitler aurait approuvé, alors elle est effectivement néfaste.

L'identification avec le national-socialisme de l'inclination à dénier aux citoyens le droit de posséder et de porter des armes a été renforcée récemment par d'astucieuses publicités dans les magazines qui montraient Adolf Hitler le bras tendu pour effectuer un salut romain en dessous du slogan « *All in favor of gun-control raise your right hand* » [Que tous ceux qui sont contre le port d'armes lèvent la main droite]. Un groupe Juif, *Jews for the preservation of Firearms Ownership* (JPFO), assez agité relativement à sa taille, s'est distingué par son zèle à promouvoir l'idée selon laquelle la campagne actuelle contre le port d'armes aux États-Unis avait ses racines dans l'Allemagne hitlérienne. Ce groupe est allé jusqu'à affirmer dans plusieurs articles publiés dans des revues populaires lues par d'enthousiastes partisans du port d'armes, que l'actuelle législation restrictive proposée par le gouvernement américain était modelée sur une loi promulguée par le gouvernement du Troisième Reich : la loi Allemande sur les Armes (*Waffengesetz*) du 18 Mars 1938.

Là encore, nous pouvons comprendre les intentions du *Jews for the preservation of Firearms Ownership*. Beaucoup de propriétaires d'armes non-Juifs savent bien que le mouvement visant à restreindre leurs droits est dirigé et promu, principalement, par des Juifs, si bien que le sentiment

anti-juif a progressé parmi eux. Ils savent que les médiats aux ordres, qui sont à peu près unanimement acquis à la limitation ou à l'abrogation du second amendement, sont largement sous l'influence des Juifs et ils savent que les élus du congrès les plus virulents contre ce dernier sont aussi des Juifs. Il est naturel, pour un groupe comme le *Jews for the preservation of Firearms Ownership*, d'essayer de limiter les dégâts, de tenter d'éviter que le sentiment anti-juif ne devienne encore plus fort parmi les possesseurs d'armes. Leur stratégie consiste à détourner la faute de leurs congénères des médiats et du gouvernement pour la rejeter sur leurs pires ennemis — les nationaux-socialistes — ou en tout cas d'embrouiller suffisamment les faits pour maintenir le public dans la confusion.

Malheureusement pour ceux qui voudraient relier le contrôle des armes avec Hitler et les nationaux-socialistes, tout ce sur quoi se basent leurs efforts est faux. La législation allemande relative aux armes à feu sous Hitler, loin de bannir leur propriété privée, facilita leur possession et leur port en abrogeant ou en améliorant les lois restrictives qui avaient été prises par le précédent gouvernement, qui était de centre-gauche et comptait un certain nombre de Juifs.

Ce n'est pas seulement la législation nationale-socialiste relative aux armes à feu qui est l'exact opposé de ce qui a été décrit par des gens qui parent les actuels « voleurs de flingues » de traits « nazis » : l'esprit tout entier du gouvernement d'Hitler était radicalement différent du portrait dressé par les mass-media américains.

**ALL IN FAVOR
OF "GUN CONTROL"
RAISE YOUR
RIGHT HAND**

Order Targets From JPFO	
50 Targets	\$9.95
100 Targets	14.95
200 Targets	24.95
Prices include Postage in U.S.A.	

JWS FOR THE PRESERVATION OF FIREARMS OWNERSHIP, INC.
 American Rifle Association's Defender of Freedom Ownership
 P.O. Box 210122 • Memphis, TN 38122
 908-272-6746 • Fax 908-272-6746
 www.jpfo.org
 Aaron Solovitz, Executive Director
 Annual Dues \$20.00

© 1991 JPFO

*Affiche de propagande juive
aux États-Unis.*

Les faits, en bref, sont les suivants :

- Le gouvernement national-socialiste allemand, contrairement au gouvernement de Washington actuellement en place, ne craignait pas ses citoyens. Adolf Hitler fut le leader allemand le plus populaire de tous les temps. Contrairement aux présidents américains, il n'avait pas besoin de porter un gilet pare-balles ou d'avoir une vitre en verre blindé devant lui lorsqu'il parlait en public. Ils se rendait aux célébrations publiques debout dans une voiture décapotable, circulant lentement au milieu de la foule. Les communistes tentèrent plus d'une fois de l'assassiner, mais son gouvernement lutta avec efficacité contre ces derniers, jusqu'à leur quasi-anéantissement en Allemagne. Mais par contre, il existait entre Hitler et les citoyens Allemands droits et respectueux de la loi une relation forte, basée sur la confiance et le respect mutuel.
- L'esprit du national-socialisme était empreint de virilité, et tant la légitime défense que l'autonomie de l'individu sont au centre du point de vue national-socialiste de la manière dont un citoyen doit se comporter. L'idée selon laquelle il fallait interdire la propriété des armes à feu était totalement étrangère à cet esprit. Dans les universités allemandes, où le national-socialisme se propagea très tôt et qui devinrent plus tard ses bastions, le duel était une pratique tolérée. Alors que les gouvernements juifs et libéraux de la République de Weimar avaient tenté d'interdire les duels, la pratique s'était perpétuée illégalement jusqu'à ce qu'elle soit à nouveau légalisée par les nationaux-socialistes. L'escrime, le tir sur cibles et d'autres arts martiaux furent très populaires en Allemagne, et les nationaux-socialistes encouragèrent les jeunes allemands à pratiquer ces disciplines, estimant qu'elles étaient importantes pour le développement du caractère d'un homme.
- L'enregistrement des armes et les licences (*tant pour les armes d'épaule que pour les armes de poing*) ont été mis en place par un gouvernement antinazi en 1928, cinq ans avant que les nationaux-socialistes



Vitres à l'épreuve des balles Adolf Hitler, dans un bain de foule protégéant Barack Obama. *en liesse, sans protection.*

ne parviennent au pouvoir. Hitler devint chancelier le 30 janvier 1933. Son gouvernement prit le temps de corriger la loi sur les armes adoptées par ses prédécesseurs, améliorant substantiellement la situation (par exemple, les propriétaires d'armes d'épaule ont été dispensés de l'obligation d'acheter un permis ; l'âge légal pour détenir une arme a été abaissé de 20 à 18 ans ; la période de validité d'un permis de port d'armes a été étendue de 1 à 3 ans et des dispositions limitant la quantité de munitions ou d'armes à feu qu'un individu pouvait posséder ont été supprimées. On peut reprocher au gouvernement d'Hitler d'avoir conservé certaines restrictions et prescriptions de licences de l'ancienne loi mais, en tout cas, les nationaux-socialistes n'avaient pas l'intention d'empêcher les Allemands honnêtes de posséder ou de porter des armes. Encore une fois, les lois relatives aux armes à feu édictées par le gouvernement d'Hitler ont renforcé les droits des Allemands quant à la possession et au port d'armes ; aucune restriction nouvelle n'a été ajoutée, et de nombreuses restrictions préexistantes ont été assouplies ou supprimées.

- A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, les G.I.'s américains de la force d'occupation furent étonnés de voir combien de civils allemands possédaient des armes à feu. Des dizaines de milliers de pistolets volés dans les maisons allemandes par les G.I.'s furent ramenés aux États-Unis après la guerre. En 1945, le général Eisenhower

ordonna que l'on confisque toutes les armes à feu détenues par les allemands à titre privé dans la zone d'occupation américaine et les allemands furent contraints de donner les fusils, les carabines et les armes de poing qui n'avaient pas déjà été volés. Dans la zone d'occupation soviétique, les civils allemands étaient sommairement exécutés s'ils étaient trouvés en possession ne serait-ce que d'une seule cartouche.

- Les Juifs, notons-le, n'étaient pas Allemands, même s'ils étaient nés en Allemagne. Les nationaux-socialistes définissaient la citoyenneté en termes ethniques et, sous Hitler, les Juifs ne se virent pas accorder les plein-droits de la citoyenneté. La législation nationale-socialiste écarta progressivement les Juifs des postes-clés : l'enseignement, les médiats, la magistrature etc... Le but n'était pas seulement de libérer l'Allemagne d'une influence juive oppressante et dégénérée, mais de pousser les Juifs à émigrer. La loi allemande sur les armes du 18 mars 1938 excluait les Juifs de la fabrication et du commerce des armes à feu, mais ne les empêchait pas d'en détenir ou d'en porter à titre personnel. L'exclusion des Juifs du commerce des armes à feu les a courroucés de même que chacun des autres types d'exclusion, et dans leur tradition ethnocentrique caractéristique, ils ont déformé la loi en question pour la présenter comme une loi anti-armes à feu afin de montrer leurs ennemis sous un mauvais jour.

Il faut noter au passage que les restrictions édictées contre les juifs par les nationaux-socialistes ont eu l'effet escompté : entre 1933 et 1939 les deux tiers des juifs résidant en Allemagne ont émigré, réduisant la population juive du pays de 600 000 quand Hitler devint chancelier en 1933 à 200 000 lors du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en 1939. Les Juifs des États-Unis, regardant cette période depuis leur point de vue auto-centré, ont décrit ces années de paix du gouvernement national-socialiste comme une période de ténèbres, de terreur et de régression, alors que, pour le peuple allemand, c'était une époque d'espoir, de joie, et de renouveau matériel et spirituel.

Un type plus ou moins similaire de distorsion peut être observé dans le portrait des États-Unis du début des années 1950 : ils l'ont appelé « *L'ère du maccarthysme* ». Le sénateur Joseph Mac Carthy (républicain du Wisconsin) utilisait sa position de président du Comité sénatorial des opérations gouvernementales afin de dénoncer l'infiltration communiste avancée du gouvernement américain et des autres institutions américaines, commencée durant la Seconde Guerre mondiale. Une majorité conséquente des communistes qui furent découverts grâce à ses efforts étaient Juifs. C'est pourquoi les médias aux ordres ont toujours dépeint cette période comme une époque de terreur et de répression, où tout le monde était terrorisé par la « *chasse aux sorcières* » du sénateur Mac Carthy. Bien sûr, il n'y avait rien de la sorte chez les Américains non-Juifs qui n'étaient pas intimidés le moins du monde. L'histoire vue à travers la lentille juive — c'est à dire par l'intermédiaire des médias contrôlés par les Juifs — est toujours déformée dans un sens correspondant aux intérêts et aux préoccupations des Juifs.

La loi allemande sur les armes du 18 mars 1938 édictée par les nationaux socialistes et la loi sur les armes à feu et les munitions du 12 avril 1928, édictée par un gouvernement anti-national-socialiste, sont citées ci-dessous en texte intégral, tant en version originale qu'en traduction anglaise. Mais d'abord, certains rappels contextuels aideront probablement le lecteur à comprendre leur signification.



Après l'invasion, le gouvernement américain désarme les civils allemands.

Après la défaite allemande lors de la Première Guerre mondiale (*une défaite dans laquelle les Juifs d'Allemagne n'ont pas joué un petit rôle, démoralisant l'arrière-front par des manifestations et d'autres activités subver-*

sives à l'image de ce qu'ils firent en Amérique durant la Guerre du Vietnam), l'empereur abdiqua et les libéraux⁽¹⁾ et les gauchistes prirent le contrôle du gouvernement en 1918. Hitler, se remettant dans un hôpital militaire d'une attaque britannique au gaz toxique qui l'avait temporairement aveuglé, prit la décision de s'engager politiquement et de lutter contre les traîtres qu'il tenait pour responsables de la détresse de l'Allemagne.

La tendance des nouveaux maîtres de l'Allemagne après la Première Guerre mondiale était à peu près la même que celle des libéraux en Amérique aujourd'hui : ils promouvaient le cosmopolitisme, l'internationalisme, et l'égalitarisme.

Hitler se lança dans la politique et ses nationaux-socialistes se battirent contre les communistes dans les rues des villes allemandes ; progressivement, ils commencèrent à être reconnus par beaucoup de patriotes allemands de la classe ouvrière et de la classe moyenne comme la seule force qui pouvait sauver l'Allemagne du communisme et de sa ruine totale. Les nationaux-socialistes continuèrent à gagner de nouvelles recrues et de la force durant les années 1920. Les communistes, avec l'aide de l'Union soviétique, continuaient également à progresser. La situation politique devint incroyablement instable et le gouvernement perdit le soutien du peuple.

La réponse du gouvernement fut de resserrer considérablement les restrictions sur les droits des citoyens allemands de posséder et de porter des armes. La loi sur les armes à feu et les munitions du 12 avril 1928 fut l'effort le plus important en ce sens. Cette loi fut édictée par un gouvernement de centre-gauche hostile aux nationaux-socialistes (le gouvernement était dirigé par le chancelier Wilhelm Marx et était une coalition de socialistes, dont de nombreux Juifs, et de catholiques centristes).

Cinq ans plus tard, en 1933, les nationaux-socialistes parvinrent

1 — Note du traducteur : Le terme libéral fait davantage référence aux États-Unis à la permissivité morale qu'au strict libéralisme économique. Le terme gauchiste (*leftist*) est utilisé ici conformément à l'usage américain ; il peut désigner indifféremment les différents mouvements de gauche, socialistes, communistes ou anarchistes.

au pouvoir, Hitler fut à la tête du gouvernement et la menace communiste fut définitivement matée. Les nationaux-socialistes commencèrent à réparer les dommages sociaux et économiques causés par leurs prédécesseurs. Le plein-emploi fut restauré en Allemagne ; la dégénérescence et la corruption furent éliminées, les Juifs et leurs collaborateurs furent expurgés d'un domaine de la vie nationale puis d'un autre (etc...), et le peuple allemand entra dans une nouvelle ère de liberté nationale, de santé et de prospérité.

Finalement, en 1938, le gouvernement national-socialiste prit l'initiative d'édicter une nouvelle loi sur les armes à feu afin de remplacer celle édictée par leurs opposants dix ans plus tôt. Les points principaux de la loi 1938, notamment ceux qui concernaient les citoyens ordinaires plutôt que les fabricants ou les vendeurs, comprenaient ce qui suit :

— Les armes de poing pourront être acquises seulement sur la présentation d'un permis d'acquisition des armes (*Waffenerwerbschein*) qui pourra être utilisé dans un délai d'un an après sa délivrance. Les armes de poing à chargement par la bouche sont exemptées de l'obligation d'avoir un permis pour les acquérir⁽²⁾.

— Les détenteurs d'un permis de port d'armes (*Waffenschein*) ou d'un permis de chasse n'ont pas besoin d'un permis d'acquisition des armes pour acheter une arme de poing.

— Un permis de chasse autorise son détenteur à porter des armes de chasse et des armes de poing.

— Les armes à feu et les munitions, comme les épées et les couteaux, ne doivent pas être vendus aux mineurs de moins de 18 ans⁽³⁾.

— Quiconque porte une arme à feu en dehors de son habitation, son lieu de travail, son commerce ou sa propriété privée doit avoir sur lui un permis de port d'armes (*Waffenschein*). Le permis n'est pas requis, néanmoins, lorsque l'on porte une arme afin de l'utiliser dans un stand de tir autorisé par la police.

2 — La loi de 1928 requérait aussi un permis pour les armes d'épaule, mais les nationaux-socialistes ont abrogé cette disposition.

3 — L'âge-limite de la loi de 1928 était de 20 ans.

— un permis d'acquisition ou de port d'armes ne peut être délivré qu'aux personnes dont la confiance n'est pas sujette à caution et qui peuvent montrer qu'ils en ont besoin. En particulier, un permis ne sera pas délivré aux catégories suivantes :

1. Les personnes âgées de moins de 18 ans.
2. Les personnes juridiquement incompétentes ou retardées mentalement.
3. Les gitans et les vagabonds.
4. Les personnes en probation ou temporairement déchues de leurs droits civiques.
5. Les personnes accusées de trahison ou de haute trahison ou connues pour leur engagement dans des activités hostiles à l'État.
6. Les personnes condamnées à plus de deux semaines d'emprisonnement et moins de trois après leur libération pour les faits suivants : agression, espionnage, trouble à l'ordre public, résistance aux autorités, infractions criminelles et correctionnelles, braconnage (en matière de chasse comme de pêche).

— Sont interdites de fabrication, vente, port, possession et importation :

1. Les armes « *frauduleuses* », conçues pour dissimuler leur fonction (par exemple les cannes-épées, ou les pistolets incorporés dans les boucles de ceinture).
2. Toute arme à feu équipée d'un silencieux et toute carabine équipée d'une lampe.
3. Les cartouches de calibre .22, les balles à fragmentation.

Voilà l'essentiel. Les nombreuses autres dispositions de la loi concernent les fabricants, importateurs et vendeurs d'arme à feu, l'acquisition et le port des armes à feu par la police, les militaires et les autres corps officiels, le prix maximum qui peut-être fixé pour un permis (3 *Reichsmark*), les touristes qui amènent des armes à feu en Allemagne, les amendes et autres pénalités occasionnées par les violations.

Les exigences de la « *confiance* » et de la preuve du besoin pour obtenir un permis sont regrettables, mais il doit être noté qu'elles étaient simplement tirées de la loi de 1928 : elles ne furent pas formulées par les nationaux-socialistes. Sous le national-socialisme, ces exigences étaient interprétées de manière libérale : une personne qui ne faisait pas partie des catégories interdites listées ci-dessus était considérée comme fiable, et une affirmation comme « *je transporte souvent des sommes de monnaie* » était acceptée comme une preuve du besoin.

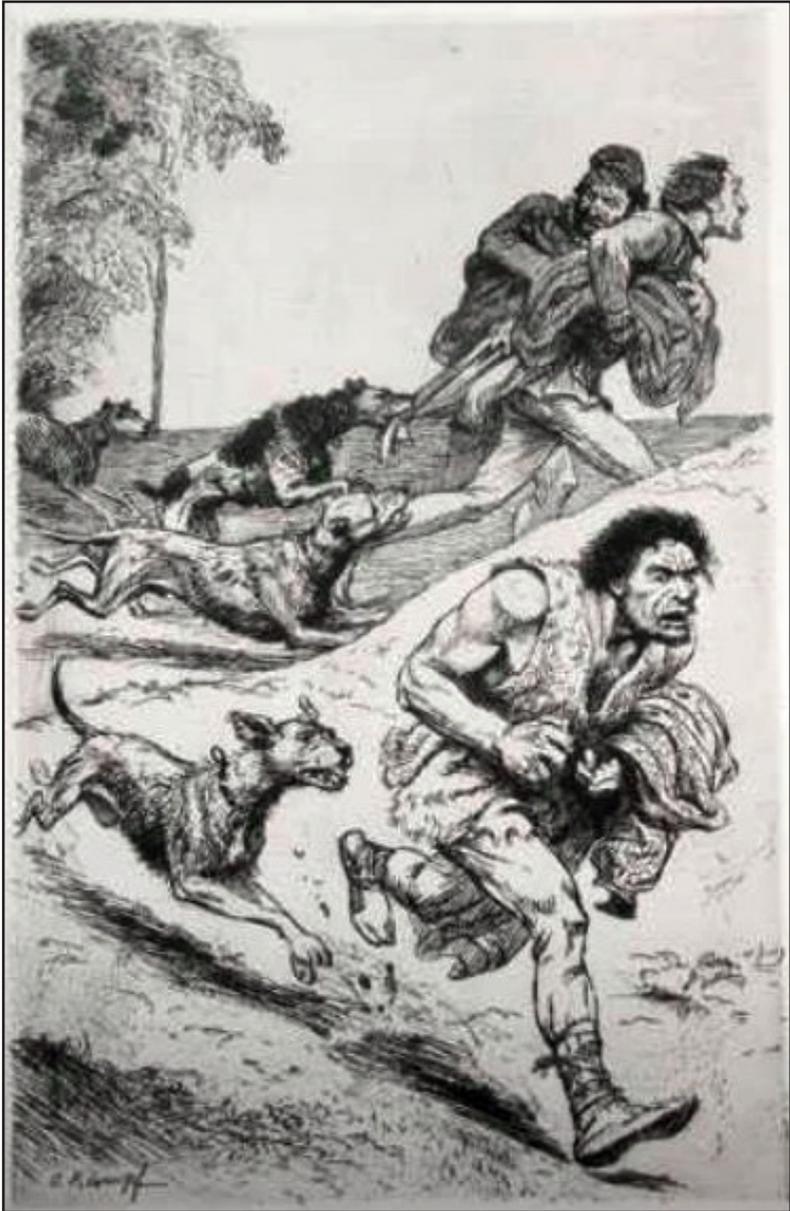
Les interdictions des carabines équipées de lampes et des munitions à fragmentation et de calibre .22 étaient basées sur l'idée que les premières n'étaient pas équitables quand on les employait pour chasser, et que les dernières étaient inhumaines.

Allez maintenant prendre connaissance des lois allemandes sur les armes à feu par vous-même, que ce soit dans la version originale allemande exactement telle qu'elle fut publiée par le gouvernement allemand au *Reichsgesetzblatt*⁽⁴⁾ ou dans la traduction anglaise complète qui est fournie ici. Si vous souhaitez faire l'impasse sur la plupart du charabia juridique et aller directement à la partie la plus pertinente de la loi nationale-socialiste sur les armes à feu — la partie relative à l'acquisition, la propriété et le port des armes à feu par les particuliers — allez à la page 35 (partie IV de la loi). Notez, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, que deux types différents de permis sont mentionnés : un permis d'acquisition des armes (*Waffenerwerbschein*), requis seulement pour acheter une arme de poing et un permis de port d'armes (*Waffenschein*), requis pour porter une arme dans l'espace public. Plus intéressant encore, comme mentionné plus haut, un permis de chasse pouvait remplacer ces deux permis.

4 — Bulletin législatif du Reich allemand.

Article original : William L. Pierce, *Gun Control in Germany, 1928-1945*.

Les annexes (textes législatifs en allemand et en anglais) se trouvent dans l'article original du Dr. Pierce.



Un peuple désarmé, est un peuple soumis à la chienlit.



Arthur-Kampf "La vie paysanne à l'âge de pierre" (1936)

RETROUVER TOUTES LES PUBLICATIONS
recension d'ouvrages rares ou interdits au format numérique

The savoisien & Lenculus

Livres et documents rares et introuvables

- WAWA CONSPI - BLOG
the-savoisien.com/blog/
- WAWA CONSPI - FORUM
the-savoisien.com/wawa-conspi/
- FREE PDF
freepdf.info/
- ALDEBARAN VIDEO
aldebaranvideo.tv
- HISTOIRE E-BOOK
histoireebook.com
- BALDER EX-LIBRIS
balderexlibris.com
- ARYANA LIBRIS
aryanalibris.com
- PDF ARCHIVE
pdfarchive.info

*Toutes les recensions où rééditions numériques
de LENCULUS sont gratuites, et ne peuvent faire l'objet d'aucun profit.*

On retrouvera toutes ses publications sur le site

<http://the-savoisien.com>



William Luther Pierce, né le 11 septembre 1933 et mort le 23 juillet 2002, est un scientifique américain (docteur en physique assistant à l'université publique de l'Oregon) et surtout, un idéologue d'extrême droite, farouche promoteur du racialisme et du « *pouvoir blanc* » (« *white power* »).

Il fut le chef de l'organisation séparatiste blanche Alliance nationale (NA, *National Alliance*), et l'un des plus importants idéologues du mouvement nationaliste blanc. Il accéda à la notoriété en publiant les romans *Les Carnets de Turner* et *Chasseur*, qu'il écrivit sous le pseudonyme d'Andrew MacDonald aux Éditions *National Vanguard Books*.

Il est également le fondateur du Cosmothéisme, une religion fondée sur le racialisme blanc, le panthéisme, l'eugénisme et le national-socialisme.



Retrouvez toutes les publications et vidéos sur :

<http://the-savoisien.com/wawa-conspi/viewtopic.php?id=1814>

<http://aldebaranvideo.tv>

